

Observatoire de la formation

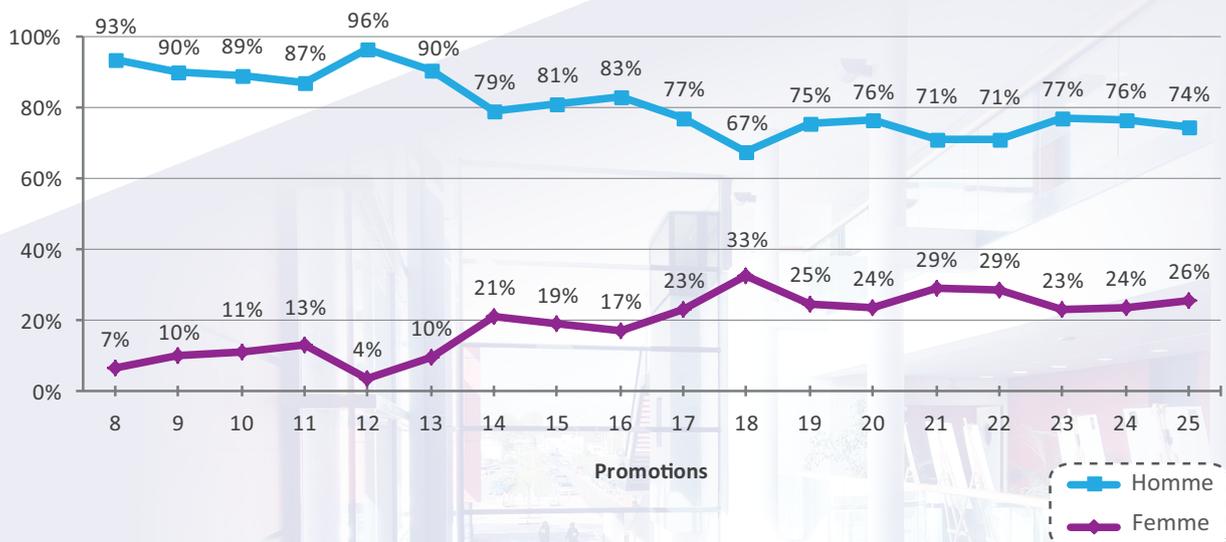
25^{ème} promotion de premiers surveillants pénitentiaires

A retenir

- 140 stagiaires entrés en formation le 10 juillet 2017
- 140 répondants soit 100% de la promotion
- 74% d'hommes et 26% de femmes
- Age moyen : 37 ans
- 81% de titulaires du baccalauréat dont 36% diplômés de l'enseignement supérieur
- 91% issus du concours interne et 9% issus de la liste d'aptitude
- Ancien grade : 44% étaient surveillants, 40% surveillants principaux et 16% surveillants brigadiers
- Perspectives professionnelles : 60% envisagent de devenir major et 46% souhaitent occuper des fonctions de commandement.

Profil personnel

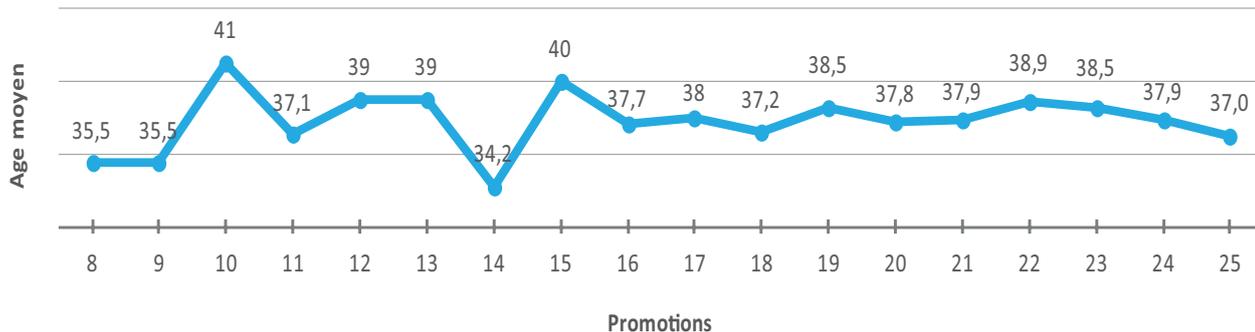
Graphique 1 : Evolution de la part d'hommes et de femmes – Proportions



Les premiers surveillants ont connu une forte féminisation depuis la 8^{ème} promotion (2002), qui comptabilisait 7% de femmes, jusqu'à atteindre 33% pour la 18^{ème} promotion. Depuis ce pic, une certaine stabilité est à

l'œuvre et les femmes représentent entre 23% et 29% des effectifs. La 25^{ème} promotion se situe dans l'intervalle, avec 26% de femmes.

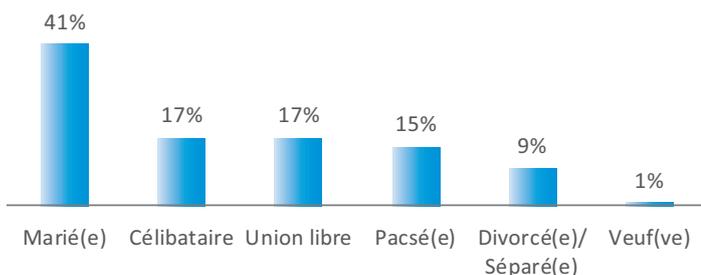
Graphique 2 : Evolution de l'âge moyen – Proportions



L'âge moyen des promotions a beaucoup évolué entre la 8^{ème} et la 15^{ème} promotion, oscillant entre 41 ans pour la 10^{ème} promotion et 34,2 ans pour la 14^{ème}. Précisons que l'absence d'agents issus de la liste d'aptitude dans cette promotion, explique certainement cet écart. En effet, du fait de leur modalité de recrutement, ces derniers sont souvent plus âgés que leurs

collègues issus de la voie interne. Depuis la 16^{ème} promotion, la moyenne d'âge des premiers surveillants a tendance à se stabiliser autour de 37,9 ans. L'actuelle promotion se situe très légèrement en-dessous, avec des agents âgés de 37 ans en moyenne.

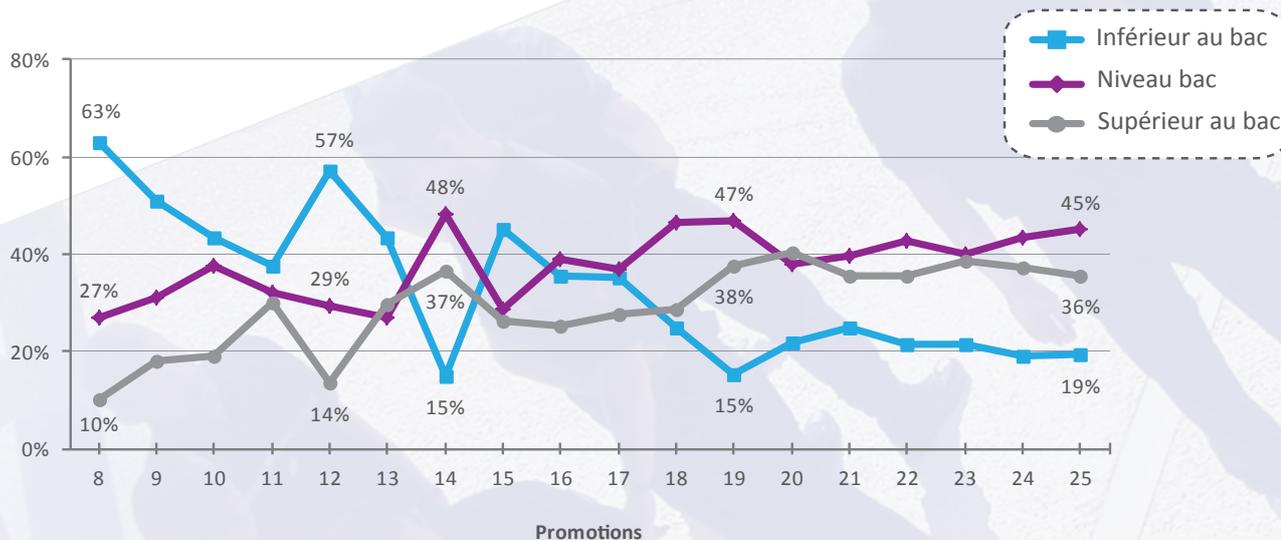
Graphique 3 : Situation matrimoniale – Proportions



Quasiment 3 stagiaires sur 4 vivent en couple : 41% sont mariés, 17% sont en union libre et 14% sont pacsés.

112 stagiaires sont parents (soit 80% de la promotion) et ont en moyenne 1,7 enfant.

Graphique 4 : Evolution du dernier diplôme obtenu – Proportions



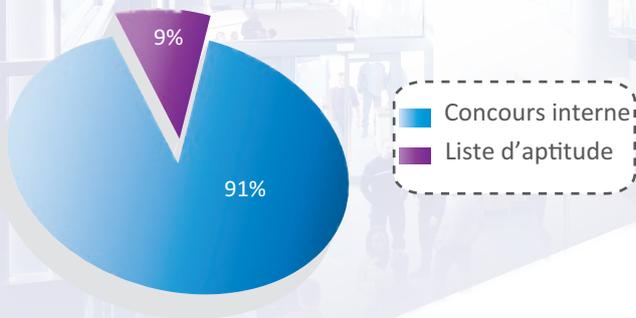
Le profil scolaire des premiers surveillants a subi une profonde évolution depuis 15 ans et le niveau de diplôme de ces derniers n'a cessé de s'élever.

La proportion d'agents ayant obtenu le baccalauréat est par exemple passée de 27% (8^{ème} promotion) à 45% (25^{ème} promotion) tandis que celle des diplômés de l'enseignement su-

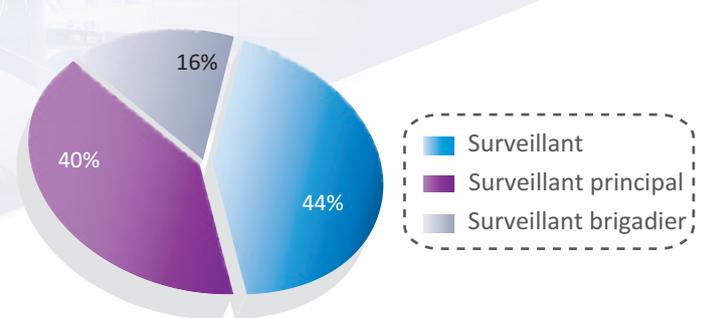
périeur est passée de 10% à 36% sur la même période, soit une hausse de 26 points. A l'inverse, les agents non titulaires du baccalauréat, qui représentaient 63% de la 8^{ème} promotion, ne représentent aujourd'hui que 19% de la 25^{ème} promotion. Il apparaît ainsi que les premiers surveillants sont de plus en plus diplômés.

Profil professionnel

Graphique 5 : Modalités d'accès à la fonction - Proportions



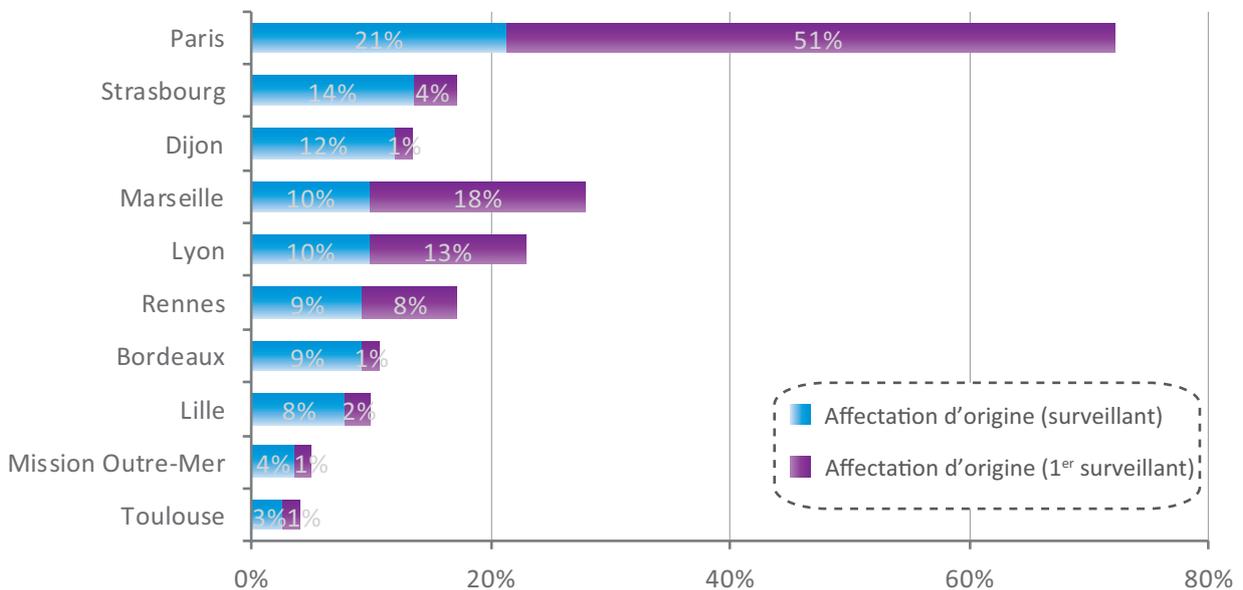
Graphique 6 : Nature du dernier grade occupé - Proportions



91% des stagiaires sont issus du concours interne et 9% de la liste d'aptitude. Avant d'intégrer la 25^{ème} promotion de premiers surveillants, 44% étaient surveillants, 40% étaient surveillants principaux et 16% étaient surveillants brigadiers. L'ancienneté moyenne des agents dans l'administration pénitentiaire est de 12 ans et varie de 6 ans à 30 ans pour les extrêmes.

35% des stagiaires ont déclaré être ou avoir été « spécialistes ». Il s'agit par exemple d'agents affectés au service greffe ou au service des agents, de moniteurs de sport, de formateurs, d'escortes judiciaires ou d'ERIS.

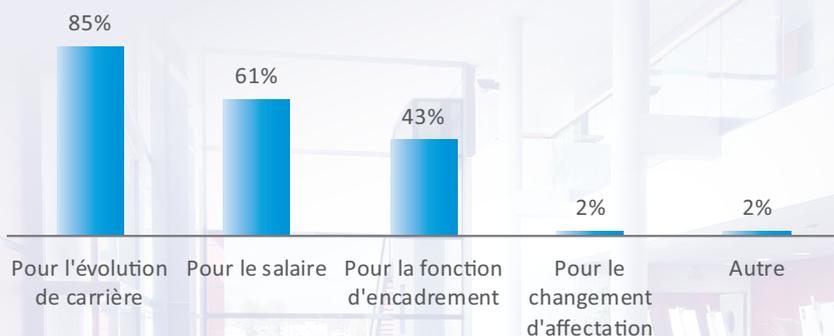
Graphique 7 : DISP d'origine et DISP d'affectation - Proportions



Le passage au grade de premier surveillant entraîne inévitablement des mobilités géographiques pour les agents. La première mobilité est de venir à Agen suivre la formation. Les stagiaires de la 25^{ème} promotion viennent en effet de toutes les DISP, les plus représentées étant celles de Paris (21%), Strasbourg (14%), Marseille et Lyon (10% chacune). La deuxième mobilité est provoquée par le changement de grade qui im-

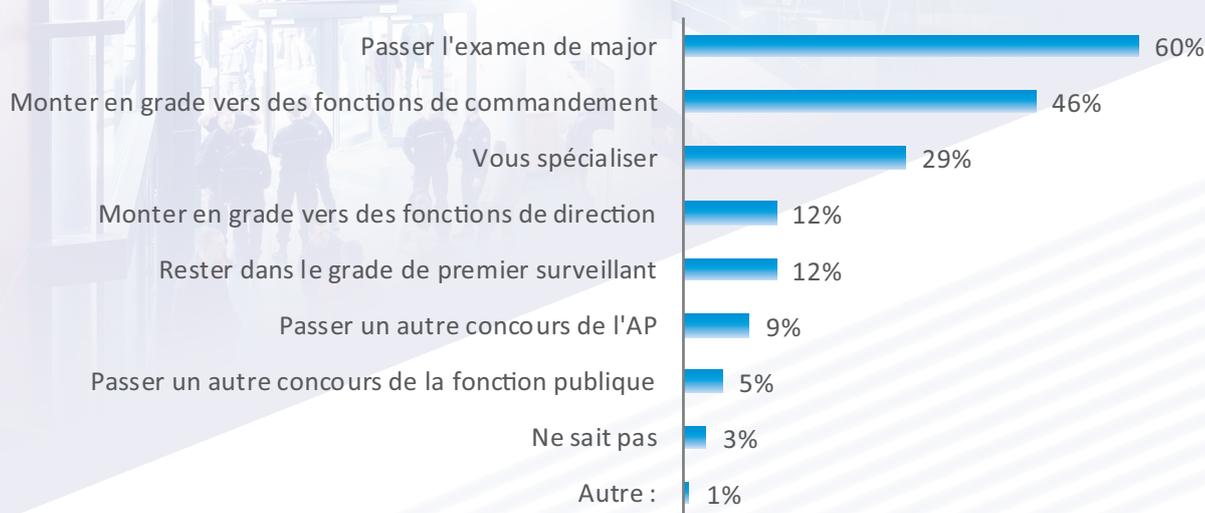
plique généralement une nouvelle affectation. Au total, 70 agents, soit 50% de la promotion, vont ainsi être amenés à changer de région. La 25^{ème} promotion va principalement se retrouver dans les DISP de Paris (51% de la promotion y sont affectés), Marseille (18%) et Lyon (13%).

Graphique 8 : Motivations à devenir premier surveillant (plusieurs réponses possibles) - Proportions



Pour 85% de la promotion, le passage au grade de premier surveillant est motivé par la volonté de monter en grade et de voir leur carrière évoluer. 61% des stagiaires déclarent également être devenus premier surveillant pour des raisons salariales. La troisième motivation, qui concerne 43% des stagiaires, est l'attrait pour les fonctions d'encadrement.

Graphique 9 : Perspectives professionnelles envisagées par les stagiaires en début de formation (plusieurs réponses possibles) – Proportions



A l'instar de la précédente promotion, peu de premiers surveillants souhaitent rester définitivement à ce grade. Ils sont 12% dans ce cas. Cette nouvelle fonction est souvent une première étape dans leur évolution de carrière : 60% envisagent de passer l'examen de major, 46% se projettent encore plus loin, dans le corps de commandement et 12% dans le corps de direction.

L'évolution de carrière se décline également de façon horizontale dans la mesure où 29% des premiers surveillants aimeraient se spécialiser et acquérir des compétences spécifiques.

25^{ème} promotion de premiers surveillants pénitentiaires

JUILLET 2017

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres -CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

 École nationale
d'administration
pénitentiaire